

Reference Unique du Mandat : Version 1

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 4 semaines

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

1 - La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 - Cette liste a une longueur maximum de 58 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB